

Quelles sont les aides à la pratique sportive existantes ?

Le coupon sport : C'est une aide d'une valeur de 10 €, 15 € ou 20 € pour aider à financer la licence de sport dans un club. L'obtention peut se faire par trois moyens différents en fonction de l'emploi parental.

Le pass' loisir : Depuis plusieurs années, la CAF (ou Caisse d'Allocations Familiales) propose une aide d'une cinquantaine d'euros pour aider à financer une activité sportive ou culturelle.

Chaque centre régional de la CAF peut fixer les conditions relatives au Pass'Loisirs, mais en général il s'agit d'un chéquier de 50 € (5×10 €) destiné à financer la pratique sportive ou culturelle d'un enfant âgé de 9 ans à 16 ans.

Le sport intervient afin de libérer le stress lors d'événements tels que les déménagements. Il en va de même pour les parents, qui avec la pratique du sport et surtout un déménagement préparé peuvent soulager leur quotidien. Pour cela, il est important de s'y prendre à l'avance dans les démarches de changement d'adresse (résiliation, nouvelle souscription, etc.) notamment.

Vous pouvez aussi trouver un article exhaustif sur les aides à la pratique sportive et davantage d'informations vis-à-vis des critères d'éligibilités ci-après :

<https://www.papernest.com/etat-des-lieux/actualites/aides-pratique-sportive/>

